

MASTER I SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION PRESENTIEL
(Formation Initiale et Formation Continue)

› EXPERTISE INGENIERIE ET PROJETS INTERNATIONAUX

Responsable Pédagogique : Pascal LAFONT
Responsable d'année : Annick CAZARRE

Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT

SOMMAIRE

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	3
PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER	6
CALENDRIER	9
LES SPECIFICITES DU PARCOURS EIPI	10
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	15
UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales I	17
UE 2 - Pratiques de la recherche I - Méthodologie de l'enquête	25
UE 3 - Langages et outils professionnels I	27
UE 4 - Contextes et environnements professionnels	31
UE 5 - Contextes et environnements territoriaux	32
UE 6 - Séminaire de pré-spécialisation	36
UE 7 - Pratiques de la recherche II	38
UE 7b - Analyse des pratiques et des méthodes professionnelles	40

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

CANDIDATURES

Sont admis sur dossier de candidature :

Les titulaires d'un BAC +3.

Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application « e-candidat » sur le site Internet de l'UPEC : <https://candidatures.u-pec.fr/>.

Sont admis sur étude du dossier par la Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E/V.A.P) :

Les personnes qui ne justifient pas de ce niveau d'étude mais dont l'expérience professionnelle est en rapport avec le monde éducatif.

Les conditions requises sont renseignées sur le site de l'UPEC.

Pour la V.A.E :

http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR_VAE

Pour la V.A.P :

http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR_VAE

Les dossiers sont disponibles au Service Commun d'Education Permanente et des Partenariats Entreprises (SCEPPE) :

Bâtiment i3, niveau dalle
Campus Centre - Bureau 17
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex
+33 (0)1 45 17 12 30
fc-sceppe@u-pec.fr

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Inscription administrative en ligne pour :

- les étudiants inscrits à l'UPEC pour l'année universitaire 2015/2016,
- les étudiants qui ont déposé leur candidature en ligne par le biais d' « e-candidat ».

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 6 juillet 2016.

Inscription administrative en présentiel pour :

- les étudiants étrangers (DAP, Campus France),
- les anciens étudiants de l'UPEC non-inscrits en 2015/2016.

Le retrait du dossier d'inscription se fera à partir du 6 juillet 2016 auprès du bureau d'accueil de l'UFR des Sciences de l'Education et Sciences Sociales (bureau 613) sur présentation des justificatifs d'acceptation d'inscription dans ce master.

L'étudiant devra ensuite se présenter pour son inscription à la date du rendez-vous qui lui sera fixée sur son dossier à cette adresse :

SIOE
Bureau des inscriptions - Bâtiment I, niveau 0
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex

Inscription des stagiaires relevant de la Formation Continue :

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Hamid KEBBICHE
Gestionnaire de la Formation Continue
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 92
hamid.kebbiche@u-pec.fr

Dans un second temps, le retrait du dossier d'inscription se fera au bureau 614 de la scolarité auprès de :

Estelle RIUS
Gestionnaire de scolarité
Immeuble Pyramide, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 66
leila.baroudi@u-pec.fr

Les étudiants salariés ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier du dispositif TER « Travailler, Etudier, Réussir » :

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant dont la démarche pédagogique est ancrée sur la valorisation des acquis professionnels.

Il est possible également de participer à des séances de partage de pratiques et d'aide à la réussite et bientôt d'accéder à un site Web interactif d'aide à la réussite universitaire.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le Service de Formation Continue de l'UFR, bureau 603 ou directement auprès de Mme Emmanuelle AURAS, Maître de conférences en Sciences de l'éducation par mail : emmanuelle.auras@u-pec.fr

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Les inscriptions pédagogiques en Master se font en ligne à partir de l'espace numérique : <https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>.

La date de début d'inscription vous sera communiquée lors de la réunion d'accueil et d'information du 19 septembre 2016.

L'inscription dans un parcours devra être effectuée au moment de l'inscription pédagogique. Elle sera définitive et obligatoire pour les deux semestres.

ERASMUS + / CREPUQ / MICEFA

Pour les étudiants français:

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, CREPUQ, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Alina Cornea-Pechereau

Pour les étudiants étrangers:

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Alina Cornea-Pechereau

Attention : pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique.

Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation.

Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants.

Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

Alina Cornea-Pechereau
Chargée des Relations Internationales
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 75
alina.cornea-pechereau@u-pec.fr

PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- ➔ **Animation et Education Populaire**
- ➔ **Insertion Formation**
- ➔ **Intervention Sociale**
- ➔ **Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux**

La mention de Master « Sciences de l'éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser:

- les transformations et mutations éducatives et sociales,
- les contextes professionnels et les environnements territoriaux,
- les méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets,
- les langages et outils professionnels,
- le pilotage d'organisation.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou leur être remis directement.

Pour la seconde session (examen de rattrapage), les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique e-campus après la délibération du jury.

Il n'y aura pas d'affichage du PV de jury comme le précise la réglementation.

Les étudiants concernés doivent prendre contact avec le responsable de l'ECUE pour définir ce qu'ils auront à valider sauf si un partiel est prévu.

Les étudiants en régime dérogatoire doivent OBLIGATOIREMENT prendre contact avec les enseignants au mois de septembre 2016.

Aucun polycopié de cours n'est édité.

Quelques cours seront mis en ligne sur le site de l'Université.

REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

(cf. article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le bénéfice d'un régime spécial d'études, est accordé en fonction de la liste établie par les textes.

La demande doit être faite au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au directeur des études.

Les salariés, eux devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Pour tout étudiant la règle générale est le contrôle continu.

Seules les personnes salariées justifiant d'une activité salariée de 12h par semaine seront autorisées à s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée.

La demande devra être effectuée, lors de l'inscription pédagogique, au plus tard le 10 octobre 2016, délai de rigueur.

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

Les TD sont obligatoires, au-delà de 20% d'absence, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.

Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque TD.

Le relevé des absences est effectué par l'enseignant sur la base de ce document.

En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit le statut de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire), l'étudiant sera considéré comme défaillant à l'épreuve en question.

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

La première session :

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

La deuxième session (rattrapage) :

La deuxième session est organisée à l'issue des semestres pairs en juin sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes.

Les convocations aux examens se font par voie d'affichage sur le site Internet de l'Université, ou sur les panneaux installés dans le couloir de la scolarité.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

REPORT DES NOTES DE 1^{ÈRE} SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1^{ère} ou 2^{ème} session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de donner un maximum d'efficacité à la deuxième session, un dispositif pédagogique d'accompagnement est mis en place lors de la consultation des copies.

De manière générale, il est vivement recommandé aux étudiants défaillants de prendre connaissance des remarques des enseignants, et des annotations consignées sur leurs copies.

Les dates de consultation des copies, qui ont lieu suite aux résultats, sont listées sur le site Internet et dans le couloir de la scolarité.

MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens.

Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel, d'une fraude à un examen universitaire et sanctionnée comme telle.

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

Pour plus de détails : <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>.

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'Université.

Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.

La demande, dûment justifiée, devra être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de l'UFR, au plus **tard le 10 octobre 2016**, délai de rigueur.

CALENDRIER

Réunion d'accueil et d'information lundi 18 septembre 2017 à 9h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

Semestre 1

Début de la formation	Semaine 38 - Lundi 18/09/2017
Vacances de Noël	23/12/2017 après les cours, Reprise des cours le 04/01/2018
Révisions	Semaine 07 les 14/02/2018 et 15/02/2018
Examens	Semaine 07 le 16/02/2018
Jury	Semaine 11 le 15/03/2018

Bilan M1 premier semestre semaine 6 le 09/02/2018

Semestre 2

8 semaines-stage	Semaine 12 à semaine 20 commençant le 19 mars
Jury 1	Semaine 25 le 18/06/2018

Rattrapage semestre 1 & 2 (2^e session)

Révisions	Semaine 25
Examen	Semaine 26
Rendu dossier	Semaine 26 le 29/06/2018-au plus tard
Jury 2	Semaine 28 le 13/07/2018

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf les conférences et les journées d'étude où les horaires sont alors indiqués sur le planning.

La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide.

Les emplois du temps (EDT) et les informations sont affichés au 6^{ème} étage sur les panneaux destinés aux Masters et sont mis en ligne sur la page d'accueil de votre Master : <http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/masters-sess/>

Vous devez consulter quotidiennement l'application ADE pour connaître votre emploi du temps et les différents changements possibles :

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

- Utilisateur : sess_staps_web
- Mot de passe :
- Puis cliquez sur OK
- Projet UPEC - 2016-2017 > Groupes > UFR SESS > A-SESS FORMATION INITIALE > MASTER 1 > Parcours.

LES SPECIFICITES DU PARCOURS EIPI

Pourquoi un parcours international : « Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux »

La stratégie pédagogique comparative privilégie l'approche sociétale (ou *international*) afin d'identifier des « cohérences nationales ».

Le but visé est de donner sens aux ressemblances ou aux différences entre les pays, **les politiques d'éducation, de travail, et de formation** des territoires étudiés, afin d'identifier des tendances globales ou au contraire la persistance de particularismes ou encore « la survivance » de logiques locales.

Toute action est inscrite dans un contexte déterminé.

Aussi convient-il d'appréhender chacune d'entre elle dans son environnement en référence à des objectifs précis de comparaison.

En tout état de cause, il ne peut y avoir d'approche sociologique sans raisonnement comparatif, même si les modalités de comparaison paraissent implicites quand il ne s'agit pas d'une comparaison internationale.

Cependant, la comparaison telle qu'elle est envisagée au sein du parcours international contient de manière sous-jacente la perspective de constitution **d'une référence par rapport au secteur dans lequel chaque étudiant souhaite s'insérer plus tard socialement et ou professionnellement.**

La démarche pédagogique adoptée dans le cadre du parcours international propose deux sessions de mise en relation avec les réalités sociales et professionnelles : **une semaine d'étude à l'étranger**, puis **un stage professionnel long à l'étranger**, tant en Master 1 qu'en Master 2, au cours desquels plusieurs types de comparaisons seront possibles.

Par ailleurs, il s'agira de conduire **une comparaison dans les champs de l'éducation, de la formation, de l'animation et du travail**, afin d'identifier des points communs, par exemple, quant aux conditions professionnelles de production, à la gestion des ressources humaines, à la mobilité sociale et professionnelle, au management des organisations, à la gestion des relations interpersonnelles, à l'expertise, à l'ingénierie et au pilotage de projets d'éducation et de formation.

L'une des vertus de la démarche comparée à l'échelle internationale consiste véritablement à **soulever de nouvelles questions que le local n'envisage pas**, à l'instar des analyses relevant d'un relativisme culturel portées par un regard distancié sur la civilisation occidentale (cf. *Les lettres Persanes*, Montesquieu).

Dès lors, l'approche du parcours international a vocation à amener les étudiants à s'interroger sur les éléments de structuration au niveau sociétal et sur la nature des relations entre action et pouvoir d'action.

Finalités

Au gré des mutations techniques, économiques, sociales et politiques en Europe et dans le monde, les bouleversements s'accroissent et **la mobilité professionnelle, sociale et spatiale apparaît de plus en plus incontournable**.

Hier, la décentralisation liée à la régionalisation en même temps qu'à la localisation, et à présent l'espace européen et international, consacrée par une existence juridique, économique et culturelle accentuent **une globalisation des problèmes posés par la formation, l'éducation et le travail en corrélation avec les problématiques de développement et de coopération au niveau international**.

Une véritable recomposition est engagée dans les rapports au travail, à la formation et à l'éducation.

L'éducation, la formation, et le travail - champs stratégiques de développement - ne peuvent évoluer sans **un réel partenariat entre les différents acteurs locaux** : élus, chefs d'entreprises, administrations locales, établissements d'enseignement, de formation et de qualification, associations à caractère social et/ou éducatif, institutions internationales, organisations non gouvernementales... tant en France qu'à l'étranger.

De nouveaux métiers ne cessent d'émerger, et la nécessité se dégage d'identifier une fonction de leader local, de coordinateur des énergies, capable d'entraîner avec lui les différents acteurs économiques, sociaux, culturels autour de projets de développement et de coopération sans cesse renouvelés.

Les élus, les sous-préfets, les recteurs d'académies, les directeurs régionaux, les chefs de projets locaux nationaux, internationaux tant du secteur public que privé peuvent jouer, et jouent souvent ce rôle, mais **ils sont de plus en plus fréquemment accompagnés dans leurs missions de nouveaux professionnels** chargés de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre, et du suivi technique du type "maîtrise d'ouvrage" jusqu'à l'aboutissement du projet de développement fixé.

Une telle mission revêt diverses facettes : coordonner des moyens, motiver et coordonner des équipes, susciter des complémentarités, faire émerger des initiatives nouvelles, étudier leur faisabilité et leur modalité d'intégration aux objectifs globaux, évaluer des politiques publiques ou privées.

De nouvelles professionnalités sont à l'œuvre, se révèlent, émergent de l'interaction "formation développement coopération".

Aussi, **la connaissance et la maîtrise de l'environnement économique, social, éducatif mondial s'impose-t-elle**, tout comme celle des langues et des mécanismes de montage et de financements de programmes internationaux.

Enfin, de tels professionnels doivent donc **être capables de dialoguer** avec des entrepreneurs, chefs de services administratifs, cabinets en audit de gestion, décideurs, politiques, responsables d'organismes éducatifs, économiques, sociaux, groupements professionnels, associatifs,... et différents types de structures, tant publiques que parapubliques, intercommunales, associatives, à vocation tant nationale qu'internationale, qui accueillent et/ou sont susceptibles de les accueillir.

Pédagogie et modalités pratiques : **Un choix pédagogique original et inédit ancré dans la pédagogie du projet**

Le **parcours international EIPI** assuré par une équipe administrative et pédagogique associant des enseignants-chercheurs **français et étrangers, des professionnels**, est constitué, **d'un socle commun (tronc commun) d'enseignements** à l'ensemble des années (M1 et M2), et de contenus de formation spécialisés, ainsi que de stages.

Pour ce qui est des enseignements spécifiques au parcours EIPI, la pédagogie mise en œuvre s'inspire de la « **pédagogie de l'entraide mutuelle et du projet** ».

C'est la raison pour laquelle sont mixés les étudiants de première année de Master et ceux de deuxième année.

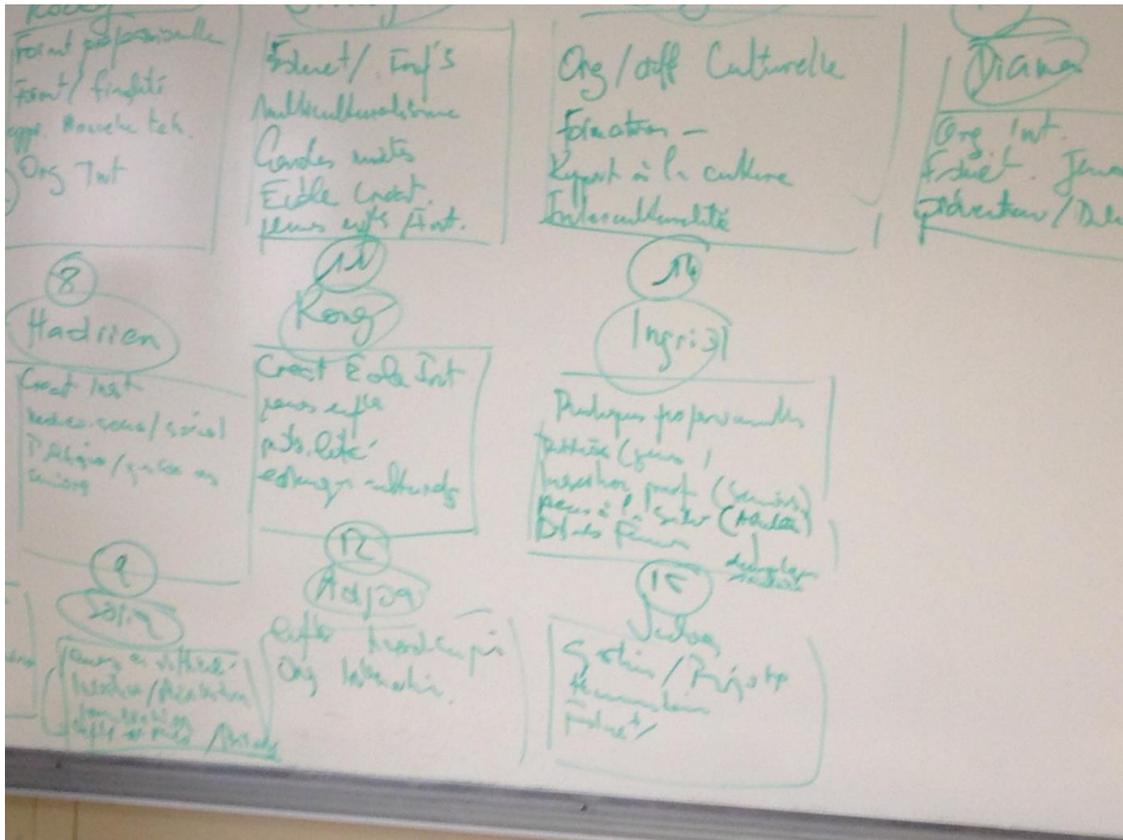
Cette organisation permet de créer de petits groupes projets thématiques comprenant une part quasi égale d'étudiants (de deux à quatre au maximum) de chaque année de Master.

Une dynamique de projet...



Au cours du premier semestre, ces groupes thématiques structurés en « groupes de tâches » organisent leur travail d'étude et de recherche, y compris à visée professionnelle, en vue de recueillir des données durant le séminaire intensif d'une semaine qui se déroule dans un pays européen, puis de les exploiter dans les semaines suivantes.

Des thèmes d'études et de recherche constitutifs de sous-groupes...



Ainsi, les étudiants acquièrent-ils progressivement non seulement les connaissances fondamentales propres au champ des sciences humaines et sociales, mais aussi apprennent-ils à élaborer des outils pertinents de recueil de données.

Enfin, ils mettent en œuvre une démarche d'appropriation de savoirs théoriques qu'ils croisent ensuite avec des savoirs pratiques dans une perspective dialectique d'analyse et d'interprétation.

Aussi, les enseignements du parcours international EIPI ne sauraient être découpés de manière traditionnelle au sens universitaire du terme.

La pédagogie proposée est plus proche de celle des grandes écoles de commerce et d'ingénieur que de celle généralement en vigueur dans les universités.

Outre l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques, les étudiants acquièrent des méthodes d'apprentissage autonome tout en bénéficiant d'apports et d'accompagnement individualisés.



Aussi, le dispositif pédagogique a-t-il pour objectif non seulement la mobilisation individuelle, mais aussi collective, favorisant, par voie de conséquence la prise de conscience de l'importance du travail en équipe pour leur future vie professionnelle.

La formation comprend également un stage qui doit être effectué à l'étranger durant au moins **8 semaines en première année** de Master, et au moins **de 12 semaines en seconde année** de Master, dans une institution, organisation, entreprise, au cours desquelles une mission à caractère professionnel est confiée à l'étudiant. Cela constitue **un élément prépondérant de la professionnalisation du Master, y compris dans le champ de la Recherche.**

A titre dérogatoire, l'un des deux stages longs peut se dérouler en France à condition que l'institution d'accueil soit de nature à développer des projets et des actions à vocation internationale, comme par exemple un service ou département à vocation internationale ou une organisation internationale.

Les étudiants peuvent bénéficier **d'une aide à la mobilité internationale; celle-ci permet d'apporter** une contribution aux frais d'hébergement, de déplacements, voire d'assurance à la majorité des demandeurs.

En effet, **accompagnés dans leur démarche par le relais international de l'UFR, 84,6% bénéficient généralement d'une aide à la mobilité¹.**

D'autres aides peuvent éventuellement, selon les années être proposées sous la forme par exemple d'un **contrat étudiant sur la base d'une centaine d'heures effectuées².**

Dans tous les cas de figure, une convention tripartite est établie entre l'organisme d'accueil du stagiaire, l'Université Paris Est Créteil et chaque étudiant.

Une mobilité d'une semaine est organisée chaque année, dans un pays différent³ pour l'ensemble des étudiants du parcours international (M1 et M2).

¹ Au titre de l'année universitaire de 2009/2010.

² En fonction des possibilités budgétaires de chaque année, une offre est proposée dans le budget de l'UFR SESS/STAPS.

Cette session intensive est élaborée sur la base d'un projet pédagogique qui intègre une phase de **formation méthodologique et thématique** essentielle pour l'acquisition des compétences individuelles et collectives exigées pour l'obtention du Master.

Cette immersion d'une semaine intensive ainsi que les travaux préparatoires qui s'y rattachent offrent une première opportunité de confrontation à la maîtrise des langues étrangères.



Des outils linguistiques (Plateforme d'apprentissage de langues 24/24h - 7/7j depuis une liaison internet) sont mis à la disposition des étudiants afin de faciliter l'acquisition, le perfectionnement, et la maîtrise des langues étrangères, toutefois les pays francophones offrent des possibilités d'accueil dans le cadre des stages, qu'ils soient à finalité professionnelle ou de recherche.

L'équipe administrative et pédagogique du Master dispose d'un réseau ressources français et étranger qui permet d'offrir des lieux de stages correspondant tant aux intérêts qu'aux projets des étudiants.

Chaque année des collègues d'universités étrangères européennes interviennent au cours de la formation : Carmen Cavaco, professeure à l'Université de Lisbonne (Portugal), Ivana Padoan, professeure à l'Université Cà Foscari de Venise (Italie), le professeur José Monteagudo Gonzales de l'Université de Séville (Espagne), le professeur Jean Foucart de l'Université de Louvain (Belgique), Cathal de Paor professeur au University College de Limerick (Irlande) et selon les opportunités des universitaires et des experts de grands organismes internationaux d'Amérique Latine, Centrale, et de la Caraïbe.

Le parcours EIPi bénéficie notamment d'un réseau ressources riche d'une expérience d'échanges avec des partenaires étrangers depuis plus de 20 ans.

³ Zaragoza (Espagne, Déc. 2007), Turino (Italie, Déc. 2008), Lisboa (Portugal, Déc. 2009), Granada (Déc. 2010), Venise (Déc. 2011), Cracovie (2012), Edimbourg (2013), Venise (2014), Séville (2015), Lisbonne (2016).

Et, ce réseau est à présent structuré sous la forme juridique d'un Groupement d'Intérêt Scientifique » : « REDFORD 2i » qui présente toutes les garanties d'une offre scientifique et publique.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales I

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

ECUE 1.1 Mutations de l'action publique	18h CM	2 ECTS
ECUE 1.2 Analyses sectorielles de politiques publiques	45h CM	5 ECTS
ECUE 1.3 Analyse des politiques et des programmes d'organismes internationaux	9h CM	1 ECTS
ECUE 1.4 Diversité et approches interculturelles	9h CM	1 ECTS

UE 2 - Pratiques de la recherche I - Méthodologie de l'enquête

ECUE 2.1 Méthodologie	12h TD	1 ECTS
ECUE 2.2 Techniques d'enquête	18h TD	2 ECTS

UE 3 - Langages et outils professionnels I

ECUE 3.1 Langues niveau I	24h TD	2 ECTS
ECUE 3.2 TICE	24h TD	2 ECTS
ECUE 3.3 Outils de préprofessionnalisation	24h TD	2 ECTS

UE 4 - Contextes et environnements professionnels

ECUE 4.1 Analyse du travail, des organisations	24h TD	3 ECTS
ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels	24h TD	3 ECTS

UE 5 - Contextes et environnements territoriaux

ECUE 5.1 Contextes institutionnels	18h TD	3 ECTS
ECUE 5.2 Séminaire Europe I	18h TD	3 ECTS

UE 6 - Séminaire de pré-spécialisation

ECUE 6.1 Séminaire « Education, formation et développement à l'international »	24h TD	3 ECTS
ECUE 6.2 Projet professionnel et technique de recherche de stage à l'international	24h TD	3 ECTS

UE 7 - Pratiques de la recherche II

ECUE 7.1 Etude de terrain	54h TD	6 ECTS
ECUE 7.2 Note de problématique	30h TD	5 ECTS
ECUE 7.3 Méthodologie de la comparaison internationale	24h TD	4 ECTS

UE 7 bis – Analyse des pratiques et des méthodes professionnelles

ECUE 7.1 bis Expertise, ingénierie appliquées à l'éducation, à la formation et au développement international I	36h TD	6 ECTS
ECUE 7.2 bis Pilotage de projets internationaux appliqué à l'éducation, la formation et le développement I	24h TD	3 ECTS

Code couleur :

- Rouge : « commun-commun » (si cours en présentiel : enseignement unique pour tous les parcours du Master 1 Sciences de l'Education).

- Vert : « commun-mixé » (si cours en présentiel : 1 enseignement par groupe dont la constitution peut inclure des étudiants des différents parcours).
- Bleu : « commun-séparé » (si cours en présentiel : 1 enseignement par parcours).
- Noir : enseignements par parcours tels que prévus dans la maquette.

En conclusion : « Faire reconnaître le niveau de compétences atteint grâce aux connaissances et à l'expérience de chacun(e) est un objectif qui sous-tend l'intention de l'équipe pédagogique du parcours EIPI ».

Les fiches de présentation des enseignements sont établies en référence aux éléments de contenus structurants du parcours international du Master EIPI. En revanche, compte tenu du choix pédagogique affiché, elles ne sauraient présenter un caractère contractuel. Elles constituent néanmoins une série de repères des contenus abordés tout au long de la formation. Et, il en est de même des bibliographies proposées qui ne sauraient être considérées comme exhaustives.

Ainsi, les étudiant(e)s qui se sont inscrits dans le parcours international EIPI sont réputé(e)s s'être engagé(e)s contractuellement dans la démarche originale et innovante de projet pour l'ensemble de la durée de leur formation. Par leur inscription dans ce parcours, ils signent leur engagement dans une démarche pédagogique active et participative qui implique leur mobilisation personnelle et collective dans une perspective de co-construction.

Enfin, les contenus d'enseignements et les modalités de leur mise en œuvre relèvent tout autant d'une finalité professionnelle au sens étroit du terme, que d'une formation à la recherche, les méthodes et outils mobilisés appartenant tous au champ des sciences humaines et sociales, et plus particulièrement aux sciences de l'éducation et de la formation.

UE 1 - TRANSFORMATIONS ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES I

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

ECUE 1.1 Mutations de l'action publique

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr)

Intervenant : Dominique ARGOUD

18h CM

CONTENU

Nous analyserons les mutations de l'action publique sous un angle d'analyse sociologique.

En l'occurrence, nous regarderons comment un certain nombre de mutations sociétales peuvent avoir des répercussions très concrètes sur les dispositifs publics existants.

Ainsi, dans les pays industrialisés, la vie sociale s'est structurée autour de trois âges et temps sociaux : la formation (la jeunesse), le travail (la maturité), la retraite (la vieillesse).

Or, aujourd'hui, une telle organisation du cycle de vie est déstabilisée car l'individu est amené à s'affranchir partiellement des normes sociales guidant son parcours de vie, pour se construire lui-même sa propre trajectoire de vie.

Cette évolution majeure, qui a aussi des conséquences sur le rapport des individus au temps et au territoire, oblige les politiques publiques à tenter de s'adapter à cette nouvelle réalité.

Dans cette perspective, nous analyserons le succès actuel de la notion de « parcours » dans les dispositifs publics.

BIBLIOGRAPHIE

- Beck (U.), La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité. Aubier, 2001 (1986).
- Cavalli (S.), « Modèle de parcours de vie et individualisation. Un état du débat », *Gérontologie et Société*, n°123, décembre 2007, p.55-69.
- Gaudin (J.-P.). Pourquoi la gouvernance ? Presses de Sciences Po, 2002.
- Giddens (A.), Les conséquences de la modernité. L'Harmattan, 1994.
- Informations sociales, Temps sociaux : concordances et discordances, n°153, mai-juin 2009.

ECUE 1.2 Analyses sectorielles de politiques publiques

Enseignant responsable : Cédric FRETIGNE (cedric.fretigne@u-pec.fr)

45h CM

1.2 - La formation

Enseignant responsable : Cédric FRETIGNE (cedric.fretigne@u-pec.fr)

Intervenant : Cédric FRETIGNE

9h CM

CONTENU

Alors que la formation est socialement investie de finalités multiples, parmi lesquelles l'accroissement de la compétitivité des organisations productives, la « lutte contre le chômage » ou le développement de l'« employabilité » des salariés, l'objectif de cet enseignement est double :

1. Faire retour sur les enjeux sociopolitiques afférents à cette mobilisation tous azimuts de la formation.
2. Discuter des effets tangibles de cet investissement dans la formation (au niveau sociétal, des organisations productives et des individus).

BIBLIOGRAPHIE

- Brucy G., Caillaud P., Quenson E., Tanguy L. (2007), Former pour réformer. Retour sur la formation permanente (1945-2004), Paris, La Découverte coll. «Recherches», 272 p.
- Frétigné C. (2004), Une formation à l'emploi ?, Paris, L'Harmattan coll. « Savoir et formation », 388 p.
- Frétigné C. (2007), L'appétence pour la formation. Une entreprise de rationalisation du flou, Paris, Michel HOUDIARD Éditeur coll. « Essais », 106 p.
- Frétigné C. (2013), Ce que former des adultes veut dire, Paris, Publibook coll. « Sciences sociales », 94 p.
- Ghaffari S. et Podevin G. éds (2008), Le Congé Individuel de Formation. Un droit national, des réalités territoriales, Préface de C. DUBAR, Rennes, PUR coll. « Des sociétés », 171 p.
- Giret J.-F., Lopez A., Rose J. éds (2005), Des formations pour quels emplois ?, Paris, La Découverte coll. « Recherches », 389 p.
- Laot F. F. et de Lescure E. éds (2008), Pour une histoire de la formation, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et mémoire de la formation », 137 p.

1.2 - L'insertion

Enseignant responsable : Philippe SEMENOWICZ (philippe.semenowicz@u-pec.fr)

Intervenant : Philippe SEMENOWICZ

9h CM

CONTENU

L'objet de l'enseignement est de présenter les principales analyses théoriques des politiques d'insertion.

On peut classer les recherches en trois grandes catégories.

Tout d'abord existent des travaux critiques qui mettent l'accent sur les effets pervers des politiques d'insertion : catégorisation des demandeurs d'emplois contraire à une égalité de traitement (Ebersold, 2001), déstabilisation du marché du travail par la création d'un statut intermédiaire entre chômage et salariat (Mauger, 2001)...

Un autre ensemble d'analyses, plus nuancées, ne se limitent pas à pointer les effets pervers des politiques d'insertion mais mettent également en évidence leur potentiel sous condition d'un certain nombre d'inflexions (Wuhl, 1996 ; Castra, 2003).

Enfin, un troisième type de recherches insistent sur l'impact positif des politiques d'insertion en matière d'intermédiation (Baron et al., 1994) et de développement des capacités (Bonvin et Farvaque, 2007).

BIBLIOGRAPHIE

- BARON C., BUREAU M.C., LE DANTEC E., NIVOLLE P. (1994), « Les intermédiaires de l'insertion », CEE, Paris, Dossier n°1, Nouvelle Série, mai.
- BONVIN J.M., FARVAQUE N. (2007), « L'accès à l'emploi au prisme des capacités, enjeux théoriques et méthodologiques », Formation emploi n°98, pp. 9-23.
- CASTRA D. (2003), L'insertion professionnelle des publics précaires, PUF, Paris.
- EBERSOLD S. (2001), La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- MAUGER G. (2001), « Les politiques d'insertion : une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », Actes de la recherche en sciences sociales, n°136-137, pp. 5-14.
- WUHL S. (1996), Insertion : les politiques en crise, PUF, Paris.

1.2 - Animation et éducation populaire

Enseignant responsable : Francis LEBON (francis.lebon@u-pec.fr)

Intervenant : Francis LEBON

9h CM

CONTENU

Comment compter, identifier, situer et former les «animateurs» qui, aux marges du système scolaire, encadrent et éduquent un public varié ?

En dépit de la fréquente précarité de leur emploi, les animateurs, dont le travail s'articule avec l'engagement militant, prétendent favoriser les compétences sociales et civiques de leurs publics.

Ne contribuent-ils pas ainsi à redéfinir les frontières de l'école et des savoirs ?

Ces professionnels d'un genre nouveau ne sont-ils pas symptomatiques du changement des modes d'intervention de l'état social ?

BIBLIOGRAPHIE

- Francis Lebon, Emmanuel de Lescure, L'éducation populaire au tournant du 21^e siècle, à paraître.
- Jérôme Camus, Francis Lebon, Regards sociologiques sur l'animation, Paris, La Documentation française, 2015.

1.2 - Education

Enseignant responsable : Nicolas DIVERT (nicolas.divert@u-pec.fr)

Intervenant : Nicolas DIVERT

9h CM

CONTENU

L'éducation focalise les regards et suscite de multiples avis, chacun ayant une opinion sur ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être mais aussi ce qu'elle était.

Nourries par de nombreux indicateurs et diverses comparaisons, ces positions ne peuvent pas être saisies si les ambitions qu'elle affiche ou les attentes qu'elle suscite sont écartées.

Malgré les transformations profondes auxquelles elle a dû et doit constamment faire face, l'éducation génère d'importantes critiques.

L'éducation ne peut se réduire à l'école mais toutes les deux sont notamment l'œuvre d'une histoire sociale et politique que nous essayerons d'aborder dans ce cours.

A partir de l'appréhension de thèmes tels que l'orientation, les diplômes, la carte scolaire ou les curricula, nous replacerons dans leur contexte ces questions devenues récurrentes et nous verrons les problématiques contemporaines qu'elles soulèvent, en France mais aussi dans d'autres pays.

BIBLIOGRAPHIE

- Anyon J., 1980, « Social Class, and the Hidden Curriculum of Works », *Journal of Education*, 162, n° 1, p. 67-92.
- Bernstein B., 1996, *Pedagogy, Symbolic Control and Identity: Theory, Research and Critique*, London, Taylor & Francis.
- Glasman Dominique, Oeuvrard Françoise, 2004, *La déscolarisation*, Paris, La Dispute.
- Isambert-Jamati V., 1969, « Une réforme des lycées et collèges. Essai d'analyse sociologique de la réforme de 1902 », *L'Année sociologique*, 3^e série, vol. 20, p. 9-60.
- Lelièvre Claude, 1990, *Histoire des institutions scolaires (depuis 1789)*, Paris, Nathan.
- Millet Mathias, Moreau Gilles (dir.), 2011, *La société des diplômés*, Paris, La Dispute.
- Prost Antoine, 1992, *Education, société et politiques*, Paris, Seuil.
- Robert André, 1993, *Système éducatif et réformes*, Paris, Nathan.
- Tanguy L., 1983, « Savoirs et rapports sociaux dans l'enseignement secondaire en France », *Revue française de sociologie*, vol. 24, 2, p. 227-254.
- Tanguy Lucie, 1991, *L'enseignement professionnel en France : des bouviers aux techniciens*, Paris, PUF.
- Terrail Jean-Pierre (dir.), 1997, *La scolarisation de la France : critique de l'état des lieux*, Paris, La Dispute.
- Terrail Jean-Pierre, 2002, *De l'inégalité scolaire*, Paris, La Dispute.
- Van Zanten Agnès, 2001, *L'école de la périphérie*, Paris, PUF.
- Young M. F. D., 1971, *Knowledge and Control: New Directions for the Sociology of Education*, London, Collier-Macmillan.

1.2 - Social

Enseignant responsable : Eric GILLES (eric.gilles@u-pec.fr)

Intervenant : Eric GILLES

9h CM

CONTENU

Les politiques sociales seront interrogées sous trois angles : les institutions publiques, l'économie et la sociologie

Des institutions européennes, étatiques, locales prennent des décisions en matière sociale. D'autres appliquent ces mesures.

Quelles sont ces institutions ?

Quelles sont les mesures adoptées ?

Les politiques sociales connaissent des problèmes financiers depuis les années 80 (retraites, chômage, etc.).

Quels sont-ils ?

En quoi modifient-ils les politiques sociales ?

Peut-on parler de rationalisation des politiques sociales ?

Différents acteurs participent à ces politiques sociales (législateurs, chefs de service, travailleurs sociaux, bénéficiaires...).

Sont-ils relativement autonomes par rapport aux règles explicites ?

A-t-on un nouveau rapport aux bénéficiaires ?

BIBLIOGRAPHIE

- Dominique Argoud, « La protection sociale en contexte de crise », *Problèmes économiques*, septembre 2015, Paris, La documentation française.
- Isabelle Astier, *Sociologie du social et de l'intervention sociale*, 2010, Paris, Armand Colin.
- Michel Chauvière, *Trop de gestion tue le social*, 2010 (1ère éd. : 2007), Paris, La Découverte.
- Mireille Elbaum, *Économie politique de la protection sociale*, 2011, Paris, PUF.
- Valérie Löchen, *Comprendre les politiques sociales*, 2013, Dunod.
- Marc de Montalembert (dir.), *La protection sociale en France*, 2013, La Documentation française.

ECUE 1.3 Analyse des politiques et des programmes d'organismes internationaux

Enseignant responsable: Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants: Marcel PARIAT et Pascal LAFONT

9h CM

CONTENU

Ce cours a pour vocation de présenter les axes des politiques et des programmes internationaux.

Il s'intéresse pour une part aux organismes internationaux dont les missions visent à promouvoir l'éducation et la formation dans le monde, et pour une autre part aux programmes d'études et d'évaluation de portée internationale.

Il a pour objectif de mettre en perspectives les politiques nationales et internationales en privilégiant notamment l'analyse des jeux d'acteurs à ces différents niveaux.

La perspective privilégiée est celle de la lecture sociologique critique des politiques internationales affichées par les organismes et les états.

Qu'entend-t-on par organismes internationaux ?

ONU/PNUD - OMS - OCDE - PISA - UNESCO - Banque Mondiale - OIT/BIT - ONG...

Que recouvrent leurs périmètres d'intervention ?

Analyse critique des politiques de ces organismes.

Les programmes dessinent-ils des politiques ou les politiques invitent-elles à la définition de programmes ?

Quelles cohérences, et quelles spécificités entre ces organismes ?

BIBLIOGRAPHIE

- Brauman, R. (2006). Penser dans l'urgence : parcours critique d'un humanitaire. Paris : Seuil, 272 p.
- Coconnier M.-L. et Pommier B. (2009). L'action humanitaire. Paris : Presses Universitaires de France, 128 p.
- Dioubaté B. (2009). La Banque mondiale et les pays en développement. De l'ajustement structurel à la bonne gouvernance. Paris : L'Harmattan, 264 p.
- Grunewald F. (2005). Bénéficiaires ou partenaires : quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire ? Paris : Karthala, 432 p.
- Maurel C. (2015). Histoire des nations unies. Géopolitique, relations internationales, diplomatie, histoire. Paris : L'Harmattan, 346 p.
- Maurel C. (2010). Histoire de l'UNESCO Les trente premières années de 1945 à 1974. Paris : L'Harmattan, 312 p.
- Piveteau, A. et Hugon. (2004). Evaluer les ONG. Paris : Karthala, 384 p.
- Ryfman, P. (2004). Les ONG. Paris : La Découverte, 128 p.
- Stangherlin G. (2005). Les acteurs des ONG : l'engagement pour l'autre lointain. Paris : L'Harmattan, 246 p.
- Zimet J. (2006). Les ONG de nouveaux acteurs pour changer le monde. Paris : Autrement, 2006, 80 p.

ECUE 1.4 Diversité et approches interculturelles

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

Intervenante : Hakima MOUNIR

9h CM

CONTENU

« A la faveur de la mondialisation et de la libre circulation des personnes (mobilité croissante) qui crée une situation de pluralité culturelle, on note un regain d'intérêt pour la problématique du « vivre ensemble ».

La diversité et l'interculturalité sont devenues des enjeux majeurs pour la construction de l'Europe, continent situé au croisement d'une multitude de langues et de cultures. La prise en compte de cette diversité au sein de la Cité, de l'école et des organisations est devenue indispensable pour envisager l'avenir.

Ce cours permettra de faire un état de la recherche et des pratiques relatives aux contextes interculturels. Ce sera l'occasion de sensibiliser les étudiants à la thématique de la diversité, de les mettre en capacité de définir et caractériser les situations interculturelles et identifier les facteurs propices ou néfaste au développement des relations interculturelles.

Objectif spécifique du cours :

1. Interroger les concepts qui sous-tendent les thématiques de la diversité et d'interculturalité;
2. Comprendre les relations intergroupes et les processus d'intégration (ouverture à la diversité, étude des rapports intergroupes et des caractéristiques socioculturelles des groupes sociaux, conflits), les valeurs liées aux différences ainsi que leur incidence sur la vie en société, sur les activités d'apprentissage, de formation ou de management;
3. Acquérir un savoir-faire en communication interculturelle;
4. Identifier les attitudes favorisant la prise en compte de la diversité et la construction d'une citoyenneté Européenne.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdallah-Preteille M., « Enjeux et traitement de la diversité culturelle à l'école », in Houpert-Merly D. (coord.), 2001.
- Pour une éducation interculturelle. Recherches et pratiques, Séminaire Saint-Denis de la Réunion avril 2000, L'Harmattan, 144 p., p. 13-27.

Modalités d'évaluation de l'UE 1

1ère session - Régime général :

- 1) examen ECUE 1.1 en contrôle continu
- 2) examen ECUE 1.2 en contrôle continu
- 3) examen ECUE 1.3 contrôle continu
- 4) examen ECUE 1.4 dossier thématique écrit en groupe
- 5)

1ère session - Régime dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable.

- 1) ECUE 1.1 : examen terminal de 2 heures avec deux sujets au choix.
- 2) ECUE 1.2 : dossier à remettre. Prendre contact avec l'enseignant au plus tard trois semaines après le début des cours : philippe.semenowicz@u-pec.fr
- 3) ECUE 1.3 : dossier individuel
- 4) ECUE 1.4 : dossier thématique écrit individuel

2ème session - Régime général et dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

- 1) examen ECUE 1.1 et 1.2 : écrit commun de 2 heures avec deux sujets au choix
- 2) ECUE 1.3 : dossier individuel
- 3) ECUE 1.4 : dossier thématique individuel

UE 2 - PRATIQUES DE LA RECHERCHE I - METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

ECUE 2.1 Méthodologie (12h TD)

ECUE 2.2 Techniques d'enquête (18h TD)

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT et Marcel PARIAT

30h TD

RESUME ET OBJECTIFS

- Le modèle méthodologique est celui de la recherche, de la recherche appliquée, ou de la recherche action.
Il s'agit d'articuler théorie et pratique tout en appréhendant une problématique ancrée dans la réalité professionnelle d'une part dans le cadre du séminaire terrain à l'étranger (premier semestre) et d'autre part du stage (second semestre).
Cela inclut une dimension interrogative, diagnostique et un projet réalisable.
- La démarche est sous-tendue par un souci méthodologique rigoureux — volonté d'administration de la preuve scientifique — allié à un argumentaire conceptuel et théorique en référence à l'objet d'étude.
Elle s'appuie sur des références donnant lieu à l'élaboration d'une bibliographie en respectant les normes en vigueur.
- L'ensemble dactylographié comprendra au moins 80 pages (mémoire collectif de 1^{er} semestre), et au moins 30 pages (note de problématique individuelle de fin de 2^{ème} semestre) en dehors des annexes et de la bibliographie ; l'ensemble de l'écrit sera organisé et structuré en parties et chapitres
- **Méthodes pédagogiques :**
Démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- Beau S., Weber F. (2003). Guide de l'enquête de terrain, La découverte, Paris, La découverte.
- Becker H S. (2002). Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales, éditions La Découverte.
- Berthier N. (2006). Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés, Paris, Armand Colin.
- Coulon A (1987). L'ethnométhodologie, collection Que sais-je, P.U.F.
- Hernandez Sampieri R., Fernandez Collado C., Baptista Lucio P. (2010). Fundamentos de metodologia de la investigacion. Madrid. MC Graw Hill.
- Howard S. Becker (2013). Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche. Paris. La découverte. Coll. Grands repères.
- Mendras H, OBERTI M. (2000). Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires, éditions Armand Colin.
- Paquay L., Crahay M., De Ketele J.M. (2010). L'analyse qualitative en éducation. Des pratiques de recherche aux critères de qualité. Bruxelles. De Boeck. Coll. Pédagogies en développement.
- Peretz H. (1998). Les méthodes en sociologie : l'observation, éditions La découverte.
- Quivy R., Van Campenhoudt L. (2006). Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod.
- Zermeno Mendez S. (2011). Metodos de investigacion. Investigacion para la vida. Mexico. Pearson.

Modalités d'évaluation des ECUE 2.1 et ECUE 2.2

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant(e)s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours de premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages (1er semestre) et donne lieu à une soutenance collective en langue étrangère, tout comme la note de problématique d'une trentaine de pages au minimum (second semestre).

2.1+2.2 Ecrit : mémoire collectif.

Rattrapage : idem.

UE 3 - LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS I

ECUE 3.1 Langues niveau I (24h TD)

ECUE 3.2 TICE (24h TD)

ECUE 3.3 Outils de préprofessionnalisation (24h TD)

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT et Marcel PARIAT

72h TD

RESUME ET OBJECTIFS

Outre l'utilisation de la plateforme de langues de l'Université, les langues sont appréhendées à travers : la compréhension orale et écrite, l'expression écrite, l'expression orale en continu et en interaction à partir de documents, de mises en situations, notamment lors de la préparation, au cours du séminaire collectif à l'étranger (1er semestre), et à l'issue de celui-ci.

Elles sont en outre travaillées dans le cadre du stage à l'étranger (2ème semestre).

Les activités d'usage de la langue sont mobilisées dans une perspective comparative (France et pays étrangers).

Par ailleurs, les TICE sont mobilisées au cours de l'élaboration d'outils de recueil et d'exploitation de données (questionnaires, bases de données...), ainsi que lors de la restitution de celles-ci sous forme numérique.

Les TICE sont également utilisées pour l'élaboration de documents à finalité de communication et de diffusion des données (Powerpoint, note de problématique, site web...)

Pour ce qui est des outils de préprofessionnalisation, l'objectif est d'accompagner l'étudiant dans la construction de la cohérence de son projet en passant par l'écriture de son expérience tant professionnelle que sociale.

Ainsi, l'ambition est-elle qu'il puisse être à même de donner un sens, de se valoriser, et de concrétiser son projet lors du stage de second semestre notamment pour rendre visibles ses compétences en vue d'une insertion professionnelle ou d'une poursuite d'études.

Cette démarche du bilan au projet s'appuie sur des outils.

Afin de faciliter l'autonomie et la flexibilité, elle est complétée par un travail documentaire de groupe portant sur le champ de l'éducation, de la formation, de l'insertion, du travail en croisant compétences, métiers, fonctions, secteurs d'activités à l'international.

Elle est finalisée par la synthèse dans un C.V., une lettre de motivation, et une mise en situation d'entretien de recrutement où il est demandé aux étudiants qu'ils puissent adopter tout à tour différentes postures exigées par les fonctions de recruteur et les démarches de candidature.

La dynamique de groupe - intervenante : Anne Bourrelier

Les interventions ont pour objet de transmettre des fondamentaux théoriques et pratiques sur la dynamique des groupes. Elles favoriseront la cohésion du groupe en formation et une dynamique dans un esprit collectif et solidaire. Des outils, mobilisables en situation professionnelles, seront expérimentés.

Quelques objectifs opérationnels :

Expérimenter une biographisation

Réaliser des exercices en collectif issus des techniques de la pratique théâtrale

Reprendre, avec des techniques d'improvisation, des cas concrets vécus sur le terrain

Aborder des références théoriques sur la dynamique des groupes restreints

Questionner le réinvestissement dans le cadre professionnel des références théoriques

Méthodes pédagogiques :

Démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- BOULIC-PALEWSKI, T., 2012, Les mots clé de la lettre de motivation, Paris, Studyrama, Poche
- Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., 2010,
- Le grande livre de la lettre de motivation, Paris, Studyrama, 3ème édition
- DE SAIN Paul (J), Choisir sa vie, Inter Edition, 1999
- SERVAN-SCHREIBER (J-L), Le nouvel art du temps, livre de poche, 2002
- DOUENEL (J), SEDES (I), Faites votre bilan professionnel, Ed d'organisation, 2005
- DELIVRE(F), Question de temps, Inter Edition, 1997
- PEREZ, D., 2012, Le guide du Cv et de la lettre de motivation, Paris, Editions l'Express, l'Express emploi.

Modalités d'évaluation des ECUE 3.1, ECUE 3.2 et ECUE 3.3

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant(e)s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'une soutenance collective en langue étrangère.

Constitution d'un portfolio.

3.1+3.2 Oral soutenance du mémoire collectif.

3.3 Portfolio.

Rattrapage : idem.

UE 4 - CONTEXTES ET ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS

ECUE 4.1 Analyse du travail, des organisations

2 groupes: « IF » + « EIPI » (M. DELALOYE)

Enseignant responsable : Maxime DELALOY (maxime.delaloy@u-pec.fr)

Intervenant : Maxime DELALOY

24h TD

CONTENU

L'objet général de l'ECUE est d'accompagner les étudiants dans l'acquisition et l'utilisation de concepts et de repères méthodologiques permettant d'analyser une situation organisationnelle, à partir de ses aspects formels et informels.

L'observation et l'analyse des aspects informels (comportements individuels et collectifs) permettent notamment de comprendre la nécessité de considérer des organisations dans leurs particularités.

Différentes théories sur le travail et sur l'organisation sont d'abord proposées en montrant leurs principales caractéristiques et leurs limites théoriques : l'approche rationaliste et scientifique ; l'approche psychosociologique.

L'analyse stratégique et systémique des situations organisationnelles, en tant que proposition conceptuelle et méthodologique principale de cet ECUE, représente une possibilité de dépasser certaines de ces limites.

Elle est développée à travers une présentation des concepts et l'étude de cas (exercices d'application).

Différents concepts organisationnels sont exposés (le pouvoir, la rationalité limitée, les représentations collective de la réalité, le changement, le système, le jeu, la stratégie) et la posture intellectuelle de l'observateur est explorée à travers le recueil des données et le raisonnement pratique.

Les approches possibles au changement et à la coopération sont questionnées à travers les cas étudiés, ainsi que des phénomènes rencontrés de manière récurrente dans les organisations (interactions conflictuelles, non-conformité, démotivation, freinage, absentéisme).

L'approche pédagogique vise ainsi à faciliter l'acquisition, à partir de l'étude des cas et accompagné par l'enseignant, d'un cadre méthodologique pour que l'étudiant puisse approfondir sa propre réflexion sur les enjeux de la coopération, pour l'ensemble des membres d'une organisation, et les difficultés rencontrées pour mener à bien un projet ou action collective.

BIBLIOGRAPHIE

- Bernoux P., La sociologie des organisations, Le Seuil, 1985, 365 p.
- Foudriat M., Sociologie des organisations, Pearson, 2005, 340 p.
- Crozier M. et Friedberg E., L'acteur et le système, Le Seuil, 1977, 497 p.
- Friedberg E., Le pouvoir et la règle, Le Seuil, 1993.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 4.1

1ère session - Régime général : contrôle continu oral.

1ère session - Régime dérogatoire : écrit.

2ème session - Régime général et dérogatoire : écrit.

Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels

Enseignant(e)s responsables : Annick CAZARRE (annick.cazarre@u-pec.fr) et Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Annick CAZARRE (12 h + 12 h liées aux rencontres professionnelles du mardi ou aux rencontres avec des professionnels dans l'international), Pascal LAFONT (12h)

24h TD

CONTENU ANNICK CAZARRE (12h)

Etre capable de se positionner dans le monde du travail et le milieu professionnel :

- 1) Rencontre au choix avec 6 professionnels afin de mieux connaître, les structures, les postes, les métiers, et les compétences demandées lors des rencontres du mardi ou lors de rencontres avec des professionnels dans l'international (12h) 16h45-18h45.
Recueil de données et synthèse sur les métiers et les fonctions qu'ils ont envie de mieux connaître à partir de ces rencontres.
- 2) Bilan sur les expériences et les compétences (12h) en lien avec le PPP pour ceux qui l'ont utilisé en Licence.

BIBLIOGRAPHIE ANNICK CAZARRE

- DE SAIN Paul (J), Choisir sa vie, Inter Edition, 1999.
- SERVAN-SCHREIBER (J-L), Le nouvel art du temps, livre de poche, 2002.
- DOUENEL (J), SEDES (I), Faites votre bilan professionnel, Ed d'organisation, 2005.
- DELIVRE(F), Question de temps, Inter Edition, 1997.
- PEREZ, D., 2012, Le guide du CV et de la lettre de motivation, Paris, Editions l'Express, l'Express emploi.
- BOULIC-PALEWSKI, T., 2012, Les mots clé de la lettre de motivation, Paris, Studyrama, Poche Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., 2010.
- Le grande livre de la lettre de motivation, Paris, Studyrama, 3ème édition.

CONTENU PASCAL LAFONT (12h)

Pour ce qui est de la découverte des milieux professionnels relatifs au parcours EIPI, l'objectif est de favoriser la rencontre de l'étudiant avec des professionnels exerçant leur activité au plan international, soit en France, soit à l'étranger.

Dans ce cadre, l'étudiant sera conduit à formuler son projet personnel et professionnel et à l'argumenter.

Cela implique une démarche auto réflexive et de questionnement afin que les étudiants aient une connaissance concrète des métiers à l'international.

Méthodes pédagogiques :

Démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE PASCAL LAFONT

- BOULIC-PALEWSKI, T., 2012, Les mots clé de la lettre de motivation, Paris, Studyrama, Poche
- Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., 2010, Le grande livre de la lettre de motivation, Paris, Studyrama, 3ème édition
- DE SAIN Paul (J), Choisir sa vie, Inter Edition, 1999
- SERVAN-SCHREIBER (J-L), Le nouvel art du temps, livre de poche, 2002
- DOUENEL (J), SEDES (I), Faites votre bilan professionnel, Ed d'organisation, 2005
- DELIVRE(F), Question de temps, Inter Edition, 1997
- PEREZ, D., 2012, Le guide du Cv et de la lettre de motivation, Paris, Editions l'Express, l'Express emploi

Modalités d'évaluation de l'ECUE 4.2

Annick CAZARRE :

1ère session - Régime général : contrôle continu oral et présence à 6 rencontres du mardi obligatoires.

1ère session - Régime dérogatoire : écrit.

2ème session - Régime général et dérogatoire : dossiers, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

Accompagnement pédagogique : 4 ateliers, suivi individualisé, outils méthodologiques en ligne.

Pascal LAFONT :

Constitution d'un portfolio.

4.2 Ecrit : portfolio.

Rattrapage : idem.

UE 5 - CONTEXTES ET ENVIRONNEMENTS TERRITORIAUX

ECUE 5.1 Contextes institutionnels (18h TD) :

ECUE 5.1 Contextes institutionnels

9h cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

Enseignante responsable : Danielle LAPORT (danielle.laport@u-pec.fr)

Intervenante : Danielle LAPORT

9 h TD

CONTENU

Ce cours « Socialisation et crise des institutions » doit permettre d'approcher de manière pratique les principales théories qui analysent les mécanismes et dynamiques en lien avec la recherche du lien social, de la cohésion sociale.

La question de l'accès à l'emploi, à travers les dispositifs d'insertion professionnelle, sera utilisée comme support. L'insertion vient questionner le concept de socialisation et invite à se pencher sur le rôle et la place des institutions dans les processus de socialisation.

- Appréhender l'évolution du concept de socialisation.
- Aider à mettre en regard les théories à partir du concept de socialisation et à comprendre l'utilité de la théorie.
- Clarifier le rôle des institutions dans la société et leur contribution dans les processus de socialisation à la lumière des approches théoriques.

BIBLIOGRAPHIE

- LAPORT (D), 2008, Jeunes chômeurs de la Martinique et socialisation. Les dispositifs d'insertion professionnelle, une opportunité pour le changement, Paris, Ed. Publibook.
- LATOUR (B), 2005, Changer de société, refaire de la sociologie, Paris, Ed. La Découverte.
- BLANC (M), 1992, Pour une sociologie de la transaction sociale, Paris, Ed. L'Harmattan.
- CAZENEUVE (J), 1976, Dix grandes notions de la sociologie, Paris, Ed. du Seuil.
- SAINSAULIEU (R), 2001, Des sociétés en mouvement. La ressource des institutions intermédiaires, Paris, Ed. Desclée de Brouwer.

ECUE 5.1 Contextes institutionnels

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT, Cathal DE PAOR, Marcel PARIAT

Parcours EIPI 9h TD

CONTENU

Il s'agit d'étudier les contextes institutionnels dans lesquels les étudiants du Master EIPI seront amenés à intervenir (secteurs public, associatif et privé lucratif au plan international) : appréhension des dispositions légales spécifiques (lois, décrets, circulaires... réglementation internationale et formes organisationnelles existantes (acteurs et positionnement des acteurs).

Le but est aussi de comprendre les articulations entre les différentes organisations (objectifs, moyens, financements, modalités de rendu-compte des budgets alloués etc.).

Cet enseignement a également pour finalité de conduire les étudiants à comprendre leurs rôles au sein des organisations (chargés de missions, chargés de projets, responsables d'équipes) et de savoir se situer de manière pertinente.

En outre, dans le cadre du parcours EIPI, il s'agira d'appréhender ces contextes institutionnels sous l'angle de la comparaison internationale.

Méthodes pédagogiques :

Démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- Gallebou E., Y Raibaud Y. : *transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, L'Harmattan, 2010.
- Nicole-Drancourt C., Roulleau-Berger L. : *les jeunes et le travail : 1959-2000*. PUF, Paris 2001.
- Chopart J.,-N., *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod, 2000.
- Dobiecki B, Gaquère D, *Être cadre dans l'action sociale et médico-sociale. Identité, légitimités, fonctions*, ESF, 2001.
- Dubar, C. Trippier P. *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2ème édition, 2005.
- Bauduret J.-F., Jaeger M., *Renover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation*, Dunod, 2^e édition, 2005.
- Guéguen J.-Y. (Coord édit), *L'année de l'action sociale 2014. Les politiques sociales à la croisée des chemins*, Dunod, 2013.
- Lallement M., « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.
- Houston S. et Campbell J., « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.
- Maurice M., Sellier F. et Silvestre J.J., *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF, 1982.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.1

Danielle LAPORT :

1ère session - Régime général : contrôle continu écrit.

1ère session - Régime dérogatoire : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant.

2ème session - Régime général et dérogatoire: travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

Pascal LAFONT :

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant(e)s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'une soutenance collective en langue étrangère. Il intègre la dimension contextuelle comparée.

5.1 Ecrit : mémoire collectif.

Rattrapage : idem.

ECUE 5.2 Séminaire Europe I

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP », « EIPI »

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG (jerome.mbiatong@u-pec.fr)

Intervenants : Jérôme MBIATONG et intervenants extérieurs

18h TD

CONTENU

Le séminaire Europe vise à mettre en dialogue les enjeux européens en matière de développement et d'animation des territoires, d'éducation, de formation, de cohésion sociale et de développement durable avec les savoirs issus de la recherche en sciences de l'éducation et sciences sociales et des expérimentations.

La documentation du séminaire visera à nourrir la réflexion par des questions de recherche qui investissent les enjeux propres aux politiques sociales, aux politiques éducatives, à la citoyenneté, l'inter culturalité et à la mobilité dans l'espace européen.

Les séminaires incluront aussi :

- des sessions de développement de compétences pratiques sur la communication avec les organes du Conseil de l'Europe ;
- la coordination, le développement ou l'expertise de projets de territoire ou internationaux prenant en compte les orientations et les objectifs stratégiques de l'Europe.

Les thèmes choisis pour ces séminaires Europe sont également en cohérence avec les spécialités des parcours.

La première année fournira aux étudiants une vue d'ensemble de l'UE (dimension institutionnelle et le cadre de prise de décision).

Le programme comportera aussi l'analyse des politiques publiques, plus précisément l'eupéanisation des politiques sociales nationales, c'est-à-dire les impacts des politiques sociales européennes sur les politiques nationales, régionales et locales des états membre (conformité et/ou d'hierarchie entre les normes).

Les interventions souligneront les défis de la démocratie et interrogeront les concepts de la citoyenneté et de l'interculturalité dans l'espace pluriculturel et plurilingue que constitue l'Europe.

1. Les institutions européennes, (fondations, fondements et fonctionnement) ;
2. Les principales politiques publiques européennes en termes de d'intégration, d'éducation, de formation, de développement économique et social ;
3. Articulation politiques européennes et politiques locales et leurs financements (cadres généraux pour les territoires).

A l'issue des séminaires l'étudiant doit connaître le fonctionnement des institutions européennes et être capable de comprendre les enjeux et impacts des politiques européennes aux échelles locale, régionale et communautaire.

Il est attendu que chaque étudiant se forge une idée de comment mobiliser ces politiques et quelle place leur donner dans leurs pratiques professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Moreau Défargues, P. (2005). Les institutions européennes. Paris : Armand Colin.
- De Housse R. (dira) (2009). Politiques européennes. Paris : Presses de Sciences Po.
- Perrin, P. (2006). « Réplication des institutions et convergence des territoires », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2006/2 (juillet), p. 281-301.
- Morten, E. (2010). « L'administration de l'union européenne : niveaux multiples et construction d'un centre. », Revue française d'administration publique 1/2010 (n° 133), p. 17-26.

- Andreone, F. Neframi, E. Ponzano, P., « Chronique de l'administration européenne. », Revue française d'administration publique 2/2012 (n° 142), p. 575-602.
-

Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.2

1ère session - Régime général: contrôle continu écrit.

1ère session - Régime dérogatoire: écrit.

2ème session - Régime général et dérogatoire: écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

UE 6 - SEMINAIRE DE PRE-SPECIALISATION

ECUE 6.1 Séminaire « Education, formation et développement à l'international » (24h TD)

ECUE 6.2 Projet professionnel et technique de recherche de stage à l'international (24h TD)

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT

48h TD

RESUME ET OBJECTIFS

Dans le cadre de l'expertise, de l'ingénierie, et du pilotage de projets internationaux, il s'agit d'analyser, puis répondre à un appel d'offre international (exemple : Europe, Banque mondiale...).

Ainsi, les connaissances visées sont :

- Savoir répondre à un appel d'offres ou à un appel à projets internationaux en mobilisant des compétences permettant d'avoir accès aux marchés et aux financements (analyse des attendus, des publics, territoires cibles... orientations des programmes...).

Une première partie consacrée à la préparation d'un projet européen offre l'opportunité aux étudiants de saisir ses connaissances relatives aux caractéristiques de contextes et de réalités territoriales concernant les pays partenaires afin d'élaborer son approche méthodologique du montage de projet.

L'appel d'offres, est la manifestation d'un besoin d'achat de bien ou service autour d'un cahier des charges précis, sachant que la recherche d'offreurs est constitutive d'une concrétisation de cet achat dans une logique de transparence.

Etant l'une des procédures d'accès aux marchés publics et internationaux, c'est une procédure contraignante qui répond à un formalisme rigoureux.

Pour cela, il est important d'appréhender les différentes étapes.

C'est d'abord d'en comprendre les principes, ensuite c'est de savoir où trouver l'information et comment la décoder, puis c'est l'étape de la réponse en deux phases : la candidature et l'offre puis c'est enfin comprendre comment se fait l'attribution.

L'appel à projets internationaux nécessite de faire coïncider un besoin (trouver des moyens, notamment de financement, voire des moyens complémentaires, pour mettre en place un projet) et des opportunités de soutien, notamment financiers exprimés par une entité publique, privée, et, ou, internationale.

Il se distingue de la simple subvention par le fait qu'il est l'émanation d'une volonté de l'entité qui soutien d'orienter les moyens qu'il met à disposition.

Même si le projet doit précéder la recherche de moyens pour le mettre en œuvre, il est souvent nécessaire de l'adapter au cadre de l'appel à projets.

Le séminaire de recherche à caractère professionnel a pour finalité de permettre à l'étudiant de construire, puis de mettre en œuvre des outils appropriés à sa démarche de recherche appliquée au champ professionnel.

Ces outils sont fonction de l'objet d'étude.

Méthodes pédagogiques :

Démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- BERTRAND Eric (2010). « Vers une ingénierie de l'expérience : le cas d'une formation action en direction des assistantes sociales à La Poste ». In Brémaud L., Guillaumin C., *L'archipel de l'ingénierie de formation*, Rennes, PU R. pages 147 à 169.
- ENEAU Jérôme, BERTRAND Eric et LAMEUL Geneviève, « Se former et se transformer : perspective critique et formation universitaire aux métiers de la formation », *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [En ligne], 28-1 | 2012, mis en ligne le 20 avril 2012. URL : <http://ripes.revues.org/585>
- COURTOIS B., PINEAU G. (Coordonné par), (1991). *La formation expérientielle des adultes*, Paris, La Documentation Française.
- SCHWARTZ Y. (2004), « L'expérience est-elle formatrice », dans *Education permanente* N° 158, pages 11 à 23.
- Bataille Philippe, 1997, *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte.
- Nicole-Drancourt Chantal, Roulleau-Berger Laurence, 2001, *Les jeunes et le travail 1950 - 2000*, Paris, PUF.
- BARBIER R. (1996). *La recherche action*, Paris, Anthropos.
- BARBIER J.-M., DEMAILLY L. (1994). « Analyse des fonctions sociales et professionnelles des dispositifs utilisant la recherche comme outils de formation », pages 65 à 75 dans *Recherche et Formation*, N° 17.
- BERTRAND E. (2003). « La transformation des expériences dans une recherche action comme dispositif d'accompagnement au changement ». In *Actes du colloque L'accompagnement et ses paradoxes, questions aux usagers, praticiens, scientifiques et politiques* (CD ROM). Fontevraud, les 22, 23 et 24 mai 2003.
- GALVANI Pascal (1999). « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative. Le programme de recherche-Formation-action Quart Monde/Université » In N° 128, *Revue Française de Pédagogie*.
- GOYETTE G., LESSARD-HEBERT M. (1987). *La recherche action, ses fondements, ses fonctions et son instrumentation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 204 pages.
- LESSARD-HEBERT M. (1991). *Recherche action en milieu éducatif*, Montréal, Québec, Edition d'agence d'Arc.
- CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- HURET R. (dir.), « Politiques sociales en perspectives transatlantiques. Etats-Unis-Europe », *Revue Européenne d'Histoire Sociale*, 11, juillet 2004.
- LYON Callo V., « Medicalizing Homelessness: The Production of Self-Blame and Self-Governing within Homeless Shelters », *Medical Anthropology Quarterly*, Vol 14 (3), septembre 2000, pp. 328-345.
- SNOW D. & L. Anderson, *Down on their Luck. A Study of Homeless Street People*, Los Angeles, University of California Press, 1993.

PORTOFOLIO ELECTRONIQUE (18 h TD)

Intervenant : Jean Clairemond CÉSAR

Jean.clairemond.cesar@umontreal.ca

Description

Ce cours permettra la conception d'un portfolio électronique qui reflète divers aspects de la formation universitaire et professionnelle. Il est en lien étroit avec le profil de sortie du Master Expertise, ingénierie et projets internationaux. Les pages et vitrines qui seront créées permettront de conserver des traces d'expériences, de les organiser, de construire et de partager ses réflexions à propos de l'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que des expérimentations sur le terrain. De plus, le portfolio permet l'organisation de la rétroaction avec des enseignants et les pairs. Le portfolio électronique contient des outils de collaboration et de communication qui facilitent les échanges, notamment par le biais de groupes privés ou publics, de forums et d'un système de messagerie personnelle. Il est un outil important dans la démarche de développement personnel et professionnel qui témoignera de vos intentions d'apprentissage, de vos motivations, de vos défis personnels et professionnels à partir desquels vous appuierez vos réflexions. Le portfolio est aussi un outil pédagogique qui s'intègre à la dynamique même des apprentissages du stage. Il permet d'intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage de projets Portfolio_JC.CESAR Page | 2

BIBLIOGRAPHIE

- Beauchamp, C. (2005). *Understanding reflection in teaching: a framework for analysing the literature* - Thèse de doctorat. Montréal: McGill University.
- Conseil de l'Europe. (2002). *Portfolio européen des langues*. Cosenza.
- Desjardins, R. (2002). *Le portfolio de développement professionnel continu*. Montréal: Chenelière.
- Donnay, J., & Charlier, É. (2006). *Apprendre par l'analyse de pratiques : initiation au compagnonnage réflexif*. Sherbrooke: Presses universitaires de Namur.
- Faculté des sciences de l'éducation (AFÉ). (2014). *Guide pédagogique du potfolio*. Montréal: CAP.
- Farr, R., & Tone, B. (1998). *Le portfolio au service de l'apprentissage et de l'évaluation*. Montréal: Chenelière.
- François, A., & Malacorda, S. (2016). Une pratique de e-portfolio dans l'Espace «Entreprise à Genève». *Évaluer et certifier en formation professionnelle*(vol. 1), pp. 162-170.
- Gauthier, P.-D., & Pollet, M. (2013). *Accompagner la démarche portfolio*. Paris: Qui plus est.
- Gouiller-Besson, P. (2012). *L'orientation scolaire et professionnelles des élèves ingénieurs et e-portfolio* - Thèse de doctorat. Paris.
- Hand, R., Kent, D., & Bell, T. W. (2012). *Mahara ePortfolios beginner's guide : create your own ePortfolio and communities of interest within an educational and professional organization*. Birmingham: Packt publishing.
- Jounot, M. (Réalisateur). (2012). *Le monde de Jean* [Film].
- Kolb, D. (1984). *Experiential learning*. . N.J: Prentice-Hall.
- Korthagen, F. (2009). *Linking practice and theory*. . London : Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
- Lukasz, S. (2012). *The complete guide to portfolio construction and management*. U.K: Chichester.
- Merhan, F. (2009). Le portfolio de développement professionnel à l'université : enjeux et significations. Dans F. Cros, L. Lafortune, & M. Morisse, *Les écritures en situations professionnelles* (pp. 205-229).
- Meyer, F., Gérin-Lajoie, R., & David, R. (2009). *Modèle et scénarios d'usage du portfolio électronique*. (BENA-FSE, Éd.) Montréal: UdeM

Modalités d'évaluation des ECUE 6.1 et ECUE 6.2

Elaboration et présentation écrite et orale d'un dossier de réponse à un appel d'offre international.

Le travail est réalisé en sous-groupes.

6.1 Ecrit : dossier du projet et présentation

6.2 Ecrit : note de problématique individuelle

Rattrapage : idem

UE 7 - PRATIQUES DE LA RECHERCHE II

ECUE 7.1 Etude de terrain (54h TD)

ECUE 7.2 Note de problématique (30h TD)

ECUE 7.3 Méthodologie de la comparaison internationale (24h TD)

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT

108h TD

RESUME ET OBJECTIFS

La note de problématique de Master 1 doit intégrer des éléments contenus dans la réalité professionnelle ; il s'agit de traiter ou de participer au traitement d'un problème à résoudre en mobilisant la démarche d'étude et de recherche.

Le stage de Master offre un terrain d'étude et de recherche.

Le stage fait partie intégrant du Master 1 EIPI. Il doit donc être en conformité avec les objectifs du Master.

Il doit être concrétisé par une convention.

Les objectifs du stage doivent être précisés et négociés avec le Responsable du stage accueillant le stagiaire de MASTER 1 EIPI.

Le séminaire intensif à l'étranger constitue un terrain d'étude et de recherche.

Celui-ci donne lieu à un travail fondé sur la démarche de projet tout au long du premier semestre.

Il implique de mobiliser une démarche méthodologique fondée sur des éléments relevant de la démarche comparée à l'échelle locale, régionale, nationale, voire internationale.

Ainsi, il fournit l'opportunité de comparer des pays aux organisations juridiques différentes, marqués par des histoires et des cultures différentes, aux langages propres.

Les questions qui découlent de l'approche comparée agitent bien des controverses entre les partisans du courant relativiste (pour qui rien n'est comparable) et ceux du courant universaliste (qui postulent une comparabilité minimale).

Aussi l'objectif visé est-il, à travers une démarche méthodologique rigoureuse, de parvenir à identifier des ressemblances et des divergences rapportées à des contextes qui eux-mêmes présentent des caractéristiques communes mais aussi diverses tant aux niveaux macro, meso, micro.

Méthodes pédagogiques :

Démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- Badie B., Hermet G. (2001). *La politique comparée*. Paris. Armand Colin.
- Bray M., Adamson B., Mason M. (2010). *Recherche comparative en éducation. Approches et méthodes*. Bruxelles. De Boeck . Coll. Perspectives en éducation et formation.
- Dayan J.-L. (2008). l'emploi en France depuis trente ans, vue d'ensemble, in *l'emploi, nouveaux enjeux*, INSEE références.
- De Meur G., Rihoux B. (2002). *L'analyse quali-quantitative comparée*. Louvain la Neuve. Bruylant Académia.
- Drancourt N. C., Roulleau-Berger L. (2000). *les jeunes et le travail : 1959-2000*. PUF, Paris 2001.
- Chopart J.,-N., *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod.
- Dubar, C. Trippier P. (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2ème édition.
- Gallebou E., Y Raibaud Y. (2010). *transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, L'Harmattan.

- Houston S. et Campbell J., « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.
- Lallement M. (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang. p. 160-190, p. 170.
- Maurice M., Sellier F. et Silvestre J.J. (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF.
- Schriewer J. (2003). *Discourse Formation in Comparative Education*. Frankfurt. Peter Lang.

Modalités d'évaluation des ECUE 7.1, ECUE 7.2 et ECUE 7.3

7.1 Ecrit : mémoire collectif et soutenance collective

7.2 Ecrit : note de problématique individuelle et soutenance

7.3 moyenne 7.1 et 7.2

Rattrapage : idem

UE 7b - ANALYSES DES PRATIQUES ET DES METHODES PROFESSIONNELLES

ECUE 7.1b Expertise, ingénierie appliquées à l'éducation, à la formation et au développement international I (36h TD)

ECUE 7.2b Pilotage de projets internationaux appliqué à l'éducation, la formation et le développement I (24h TD)

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT, Zohra BACHA

60h TD

CONTENU

Expertise, Ingénierie et pilotage de projets d'éducation et de formation internationaux :

- Analyser des besoins de formation et expertise.
- Élaboration d'une proposition de conseil et ingénierie pour une réponse adaptée.
- Conception d'un processus d'évaluation des résultats et des effets.
- Recherche des financements complémentaires.
- Pilotage de projets à l'international.
- Élaboration d'un cahier des charges.
- Mise en œuvre une démarche qualité.

Etude de cas :

- Définition des périmètres de ces trois notions et identification des rapports établis entre dans le cadre des politiques éducatives, de formation, et des politiques sociales.

Les fonctions et les métiers de l'expertise et de l'ingénierie, ainsi que celles de chef de projets internationaux :

- Analyse des besoins et diagnostic,
- Elaboration de projet(s),
- Méthode d'évaluation et qualité.

Après avoir défini précisément ce qu'est l'évaluation, nous repérerons ensuite les grandes étapes de l'installation de l'évaluation dans les politiques sociales, en la distinguant de la démarche qualité.

Méthodes pédagogiques :

Démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- Gallebou E., Y Raibaud Y. : *transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, L'Harmattan, 2010.
- Nicole-Drancourt C., Roulleau-Berger L. : *les jeunes et le travail : 1959-2000*. PUF, Paris 2001.
- Chopart J.,-N., *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod, 2000.
- Dobiecki B, Gaquère D, *Être cadre dans l'action sociale et médico-sociale. Identité, légitimités, fonctions*, ESF, 2001.

- Dubar, C. Trippier P. *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2ème édition, 2005.
- Bauduret J.-F., Jaeger M., *Rénover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation*, Dunod, 2^e édition, 2005.
- Guéguen J.-Y. (Coord édit), *L'année de l'action sociale 2014. Les politiques sociales à la croisée des chemins*, Dunod, 2013.
- Lallement M., « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.
- Houston S. et Campbell J., « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.
- Maurice M., Sellier F. et Silvestre J.J., *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF, 1982.

Modalités d'évaluation des ECUE 7.1b et 7.2b

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant(e)s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours de premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages (1^{er} semestre) et donne lieu à une soutenance collective en langue étrangère, tout comme la note de problématique d'une trentaine de pages au minimum (second semestre).

7 bis.1 Ecrit note de problématique individuelle (50%) + écrit stage (50%).

7 bis.2 Oral stage (50%) + oral note de problématique (50%).

Rattrapage : idem.
